

L'ICT au coeur de l'action et de la gestion

- Chaque organisation, et donc également la police, se trouve devant le défi de suivre à tout moment les évolutions de la société. Notre société est actuellement animée par d'importantes évolutions dans le domaine du numérique. En tant que service de police, nous sommes forcément tenus de suivre cette transformation digitale et de nous y adapter.
- C'est là la seule possibilité pour garder une même cadence par rapport au reste de la société. Dans le cas contraire, nous risquons de perturber l'interaction qui existe entre les citoyens et les services de police.
- Lors d'événements marquants, il apparaît à chaque fois clairement que la police doit déployer de nombreux efforts dans la gestion de l'information, contrôlée par des systèmes structurés numériquement.

"Think different, stay foolish, follow your heart and intuition, have courage and stay hungry."



"Cette citation de Steve Jobs a de quoi inspirer notre directeur de l'ICT, Wim Liekens : With this mindset we will make IT happen ... 2019 est l'année de la transformation digitale à la Police Fédérale. Si le déploiement de la suite logicielle Microsoft Office 365 au sein de la Police Intégrée remporte un franc succès, cette dernière innove également en offrant au personnel sur le terrain et en dehors de nouveaux outils tels que Focus, Portal Lite et PacOs. Par ailleurs, la collaboration avec les zones de police et des partenaires tels que la Justice et d'autres autorités compétentes a débouché sur de belles réalisations, comme par exemple I+Belgium et Crossborder. La police est ainsi un partenaire et employeur novateur et flexible."

PREMIÈRE CONSEILLÈRE DOMINIQUE VAN RYCKEGHEM
Directrice générale a.i. de la gestion des ressources et de l'information

Transformation digitale : en route vers i-Police

La transformation digitale repose sur deux piliers :

- la modernisation réelle des systèmes policiers, qui s'étalera sur cinq ans (i-Police) ;
- une série de réalisations plus rapides en attendant la grande révolution.



i-Police est un projet stratégique dont l'objectif principal consiste à renouveler entièrement l'infrastructure IT de la Police Intégrée (infrastructure des serveurs, applications spécifiques à la police, etc.). L'infrastructure IT de la police doit ainsi pouvoir répondre aux besoins IT les plus récents et surtout futurs. Les systèmes intelligents du futur seront le fer de lance d'une fonction de police guidée par l'information ou « Intelligence-Led Policing ». D'où le « i » dans « i-Police ».

L'équipe i-Police a clôturé le dialogue compétitif - une étape importante dans le processus de passation de marchés - avec les deux consortiums au début de l'année 2019. Les mois suivants, le cahier des charges final a été établi.

Success Story

colleagues lors d'un changement d'équipe. tout cela est rendu possible par l'application FOCUS, résultat de la collaboration entre la zone de police d'Anvers, la Commission permanente de la Police Locale (CPPL) et la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI) de la Police Fédérale.



L'utilisation de FOCUS, future plate-forme mobile d'i-Police, a débuté le 8 mai 2019 dans dix unités pilotes : une entité fédérale et neuf zones de police. Il s'agit de la Police Fédérale de la Route d'Anvers et des zones de police Druivenstreek, Voorkempen, Westkust, Anvers, Polbruno, Marlow, Namur, Mons-Quévy et Weser-Göhl.

Cette première vague concernait environ 6 000 policiers, soit 20% de l'effectif total de la Police Intégrée. Une seconde vague d'expérimentations a été entamée le 7 octobre, avec 27 zones de police, la Police Fédérale de la Route du Brabant et du Luxembourg, huit directions judiciaires déconcentrées (PJF), la Direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée (DJSOC), la Direction de la protection (DAP), la Direction de la sécurité publique (DAS), la Direction de l'appui canin (DACH), l'Académie Nationale de Police (ANPA) et les écoles provinciales. Cette seconde vague augmente le groupe cible de 20% supplémentaires, ce qui porte le total à 40% de l'effectif policier.

Recherche et gestion avec GES, MIS et GALoP Lite

Une plus-value pour la gestion d'enquêtes

L'outil **Police Search - GES** permet, selon des principes similaires au moteur de recherche Google, d'interroger les différents registres de l'application Gestion d'enquêtes (GES) auquel l'utilisateur a accès. GES est une application qui permet aux enquêteurs de la police de gérer et de suivre leurs enquêtes de bout en bout. Les recherches réalisées via Police Search - GES visent aussi bien les données structurées (personnes, sociétés, documents...) que les données non structurées (fichiers au format PDF, Word...) et cela depuis décembre 2019.

2019 fut l'année du déploiement de l'outil à la quasi-totalité des zones de Police Locale : 1 889 nouveaux utilisateurs ont été enregistrés en 2019.

Évolution du Management Information System

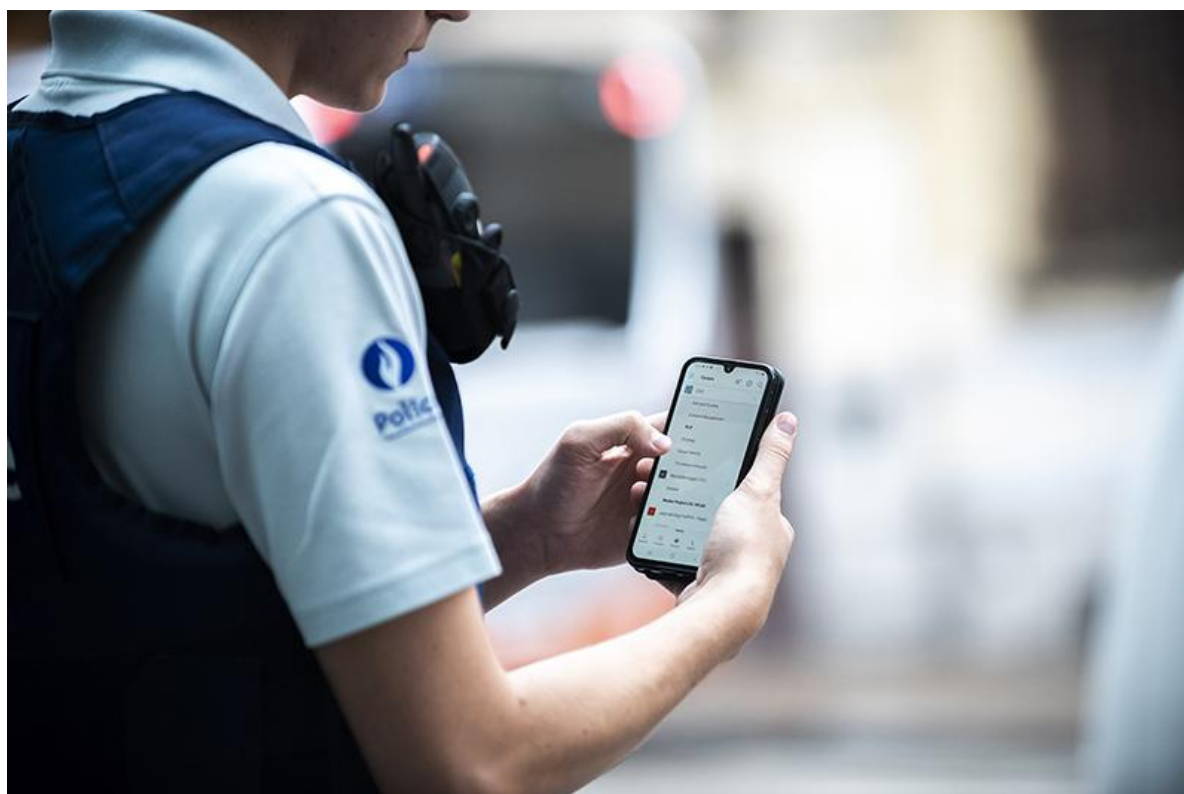
Ces dernières années, le **Management Information System (MIS)** a subi une profonde transformation technique. La mise à disposition de l'application aux utilisateurs finaux en a constitué l'épilogue. Ainsi, depuis novembre 2019, les zones de police et les entités des arrondissements peuvent accéder à leurs propres données de criminalité via le MIS.

Le terrain a ainsi pu être préparé pour une ouverture d'autres domaines du MIS, comme par exemple la circulation ou la gestion de l'information relative à la capacité en personnel. En ce qui concerne ce dernier aspect, le MIS contient depuis fin 2019 les données du secrétariat SSGPI et de l'outil de gestion des ressources humaines GALoP.

Et la version 'Lite' facilita le travail mobile et flexible

La Police Fédérale œuvre également au renouvellement et à la modernisation de ses plates-formes d'information. La mise en œuvre de la version mobile de Portal, baptisée *Portal Lite*, a permis aux membres du personnel d'accéder, où et quand ils le souhaitent - *any place, any time* - et avec leur smartphone, tablette ou ordinateur - *any device* -, à des outils qui n'étaient auparavant disponibles qu'au bureau. Ainsi, avec le lancement de **GALoP Lite**, chacun peut à tout instant, où qu'il soit, par exemple enregistrer ses prestations de service ou vérifier son solde de jours de congé.

57 555 personnes ont demandé l'accès à l'outil Belvis et Raavis en 2019.



Des outils pour plus de sécurité aux frontières

Belvis

L'application **Belvis** (**BEL**gian **VIS**a **IN**formation **SYS**tem) est destinée au contrôle des visas dans C-VIS (*Central Visa Information System*), dans le but de lutter contre les abus en la matière. Les possibilités de recherche ont été étendues. Via Belvis, le Système d'information Schengen (SIS) est à présent relié à la base de données des empreintes digitales (AFIS). De ce fait, il est possible de transmettre au SIS des empreintes digitales prélevées dans le cadre de contrôle de titulaires de visas.

Les contrôles opérés via Belvis s'ajoutent à ceux effectués dans la Banque de données nationale générale (BNG), le *Schengen Information System* (SIS) et les bases de données ASF Nominaux et SLTD (Stolen and Lost Travel Document) d'Interpol.

- Nombre d'utilisateurs actifs : 510
- Nombre de contrôles : 164 366
- Nombre de contrôles d'empreintes digitales dans AFIS via Belvis : 118 465

Raavis, la connexion électronique avec l'Office des étrangers

L'application **Raavis** (**R**apport **A**ministratif – **A**ministratief **V**erslag **I**nformatie **S**ysteem) permet aux fonctionnaires de police de prendre directement contact avec l'Office des étrangers (OE) au sujet de la décision à prendre après l'interception, sur le territoire ou à la frontière, d'un étranger ne disposant pas des autorisations de séjour requises.

- Nombre d'utilisateurs actifs : 5 000
- Nombre de rapports créés : 28 826

Aquatask et Aerotask

Aquatask et **Aerotask** sont des applications utilisées respectivement par la Police de la Navigation (SPN) et la Police Aéronautique (LPA) pour le contrôle administratif de tout trafic maritime et aérien traversant les frontières extérieures de Schengen. Utilisées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elles permettent de contrôler les équipages et les passagers dans la Banque de données nationale générale, le SIS et les bases de données d'Interpol.

- Nombre de contrôleurs d'Aquatask : 229
- Nombre de contrôles de passagers et de membres d'équipage effectués dans Aquatask : 3 559 616
- Nombre de contrôles de *GenDec's* effectués dans Aerotask : 2 800



Success Story

Digitalisation des General Declarations

La *General Declaration* ou *GenDec* est obligatoire pour les vols de la *General Aviation** entrant ou sortant des pays de l'espace Schengen dans le cadre du contrôle frontière. Elle comporte notamment, pour chaque vol particulier, les données relatives à l'appareil, au vol ainsi que des données à caractère personnel.

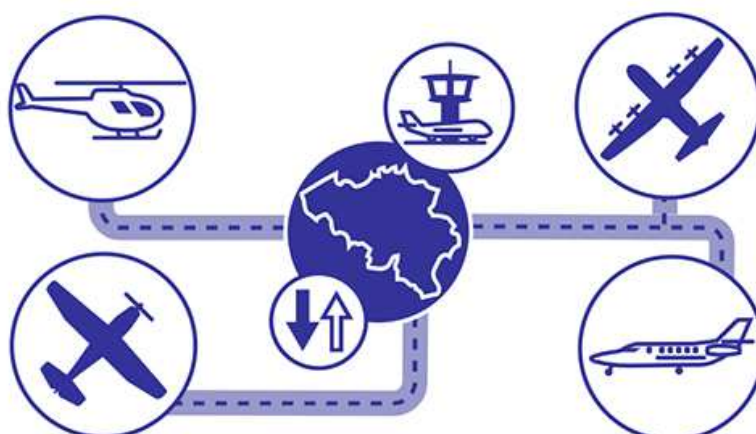
Les *GenDecs* doivent désormais être préalablement soumises via une [plate-forme unique et sécurisée : Aerotask](#). Cette plate-forme digitale – qui a vu le jour en collaboration avec la Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI) – permet une simplification du processus et offre la garantie que la *General Declaration* introduite via un formulaire en ligne arrivera à destination et sera correctement gérée par les contrôleurs frontières compétents. Cette méthode de préannonce s'applique tant aux vols au départ de la Belgique qu'aux vols entrant en Belgique.

Les données de vol et de passagers sont automatiquement transmises à la Police Fédérale en charge du contrôle frontière. La digitalisation permet d'assurer sa tâche de contrôle frontière plus rapidement et plus efficacement. Cela représente également une simplification, une garantie et un gain de temps pour le requérant.

Les données sont conservées de manière sécurisée, dans le respect de la vie privée.

Le nouveau processus constitue une amélioration majeure pour la Police Fédérale. Il offre aux postes de contrôle frontière la possibilité de vérifier les données en amont, avant les formalités de contrôle physique à la frontière. De cette façon, elle peut utiliser ses ressources plus rapidement et plus efficacement.

* La *General Aviation* (GA) est le nom collectif de l'aviation civile générale, des vols d'affaires, de l'aviation charter privée ainsi que de l'aviation de tourisme, de la formation et de l'entraînement.



Innovation et Localisation

Amélioration du service de localisation pour FOCUS et PoliceMaps

la distance par rapport au point de départ de la route). Cette mise à jour contribue à "cartographier" les faits de de manière plus rigoureuse. Ce service de localisation amélioré est présent dans différentes applications telles que FOCUS, PoliceMaps, etc.

La logique d'encodage pour la géolocalisation des accidents de circulation repose également sur ces registres de référence. Il s'agit là d'une étape importante dans la réalisation de la vision à long terme, consistant à relier les différentes applications géographiques de la police à une source commune.



Bouclier de caméras national (ANPR)

Le « bouclier de caméras national », dit ANPR (*Automatic Number Plate Recognition*, ou reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation), relie l'ensemble des caméras ANPR à un système de gestion central permettant à la police de réagir rapidement au passage de criminels (sur base d'un numéro de plaque signalé).

L'année dernière, le développement du bouclier ANPR s'est poursuivi. Début 2020, 3 482 caméras peuvent être intégrées dans le réseau.

- Déjà connectées au système opérationnel actuel : 157 caméras
- Déjà connectées au futur système : 886 caméras
- En attente d'une connexion au futur système : 2 439 caméras

Par ailleurs, le réseau ANPR comportera au total 389 contrôles de trajet.s



Collaboration digitale avec la Justice : gros plan sur quatre réalisations

CROSS BORDER EXCHANGE et un conteneur central pour le suivi des procès-verbaux

La Police Fédérale, dans le cadre de **CROSS BORDER EXCHANGE**, a réalisé en 2019 en collaboration avec la Justice certains projets tel que l'amélioration du système de perception des amendes de roulage par la mise en place d'un système de qualité, une augmentation du nombre de caméras et le développement de la signature et du cachet numérique. En décembre 2019, le ministre de la Justice, Koen Geens, a envoyé ses félicitations pour le travail réalisé autour de **CROSS BORDER EXCHANGE**.

La Direction de l'information policière et des moyens ICT (DRI) travaille depuis 2018 à la mise en place d'un conteneur centralisé des PV qui pourra être accessible tant par les différents services de police que par la Justice. Dans un premier temps, la conversion automatique des PV au format PDF a été mise en place ainsi que l'envoi automatisé de ces PDF des applications policières vers le conteneur central. L'accès à ce conteneur a pu être testé, avec succès, par l'ensemble des parties intéressées. Cette solution a été complétée en 2019 par la possibilité pour les membres des services de police de signer électroniquement les PV à l'aide d'une signature qualifiée. Il est également envisagé d'étendre cette possibilité de signer électroniquement aux citoyens. Mais aussi de signer les PV au moyen d'un cachet électronique avancé, qui pourra être apposé de manière plus automatisée et anonymisée. Ce dernier point s'inscrit également pleinement dans le cadre du projet CROSSBORDER EXCHANGE.

Pour l'année 2019, au moyen de l'application ISLP (*Information System for Local Police*), fournie par la Police Fédérale :

- 6 300 000 PV ont été créés
- 2 160 000 PV ont été transmis à la BNG judiciaire
- 2 270 000 perceptions immédiates ont été créées
- 5 500 000 informations ont été enregistrées
- 13 260 000 documents ont été créés
- 1 450 000 auditions ont été encodées

PacOs : codes-barres sur les pièces à conviction pour un suivi plus efficace au niveau de la police et de la Justice

PacOs est l'application servant à la gestion des pièces à conviction de façon digitale avec des codes-barres. Elle a été mise à disposition des sites pilotes police et Justice début de l'année 2019 permettant de tester et valider l'application sur le plan opérationnel. Après cette période de validation, elle est entrée en phase opérationnelle dans le courant de la deuxième partie de l'année auprès de ces mêmes unités. Par la suite, le déploiement opérationnel a été enclenché fin 2019 sur d'autres sites de la police et de la Justice, de manière progressive par arrondissement, afin de couvrir l'ensemble du territoire national fin 2020.

pour la saisie et la consultation, Institut national de criminalistique et criminologie),

- 1 565 saisies judiciaires ;
- 6 445 pièces à conviction saisies dont :
 - 2 953 à la Police Intégrée ;
 - 3 492 à la Justice.

BNG/CROSS : pour un meilleur suivi des signalements

La Police Fédérale a déployé la première version de l'application **BNG/CROSS** le 22 novembre 2019. Celle-ci permet d'effectuer des signalements et désignements de "personnes" dans le domaine de la police judiciaire. L'application comporte également un lien avec I+Belgium, permettant aux parquets d'encoder eux-mêmes les libérations conditionnelles directement dans la Banque de données nationale générale (BNG).

La deuxième version de BNG/CROSS (qui sera disponible fin 2020) permettra aux utilisateurs de rédiger facilement et instantanément des rapports de police, tant dans l'environnement judiciaire qu'administratif.

Dans le futur, l'application BNG/CROSS sera élargie aux entités "Objets" et "Moyen de transport".



Success Story

I+Belgium, un outil commun pour le suivi des personnes libérées sous conditions

I+Belgium est une nouvelle plate-forme numérique de communication et d'information dédiée au suivi des personnes libérées sous conditions. Depuis le mois de septembre 2019, tous les services de police et de la Justice peuvent consulter en temps réel les informations sur le suivi des conditions et sont informés lorsque celles-ci ne sont pas respectées.

Par le biais de cette application, le parquet, le juge d'instruction ou la prison introduisent les conditions de liberté conditionnelle et la (ou les) zone(s) de police concernée(s), qui est (sont) chargée(s) du contrôle et de la surveillance, est (sont) informée(s) des conditions sur base de signalements.

Le non-respect des conditions peut être introduit immédiatement via I+Belgium par la zone de police qui constate les faits. L'autorité compétente, les autres zones de police concernées et les maisons de justice sont alors immédiatement informées par le biais de notifications.

Le grand avantage est que le suivi complet des conditions de liberté est géré dans un seul système et alimenté automatiquement dans la Banque de données nationale générale (BNG).

L'application a été développée par la zone de police de Comines-Warneton et est devenue un projet national grâce à une excellente coopération entre la Police Fédérale, les services de la Police Locale et les autorités de justice.

Entre-temps, plusieurs fonctionnalités ont été améliorées, dont la plus importante est l'alimentation automatique de la BNG et la notification des zones de police chargées du contrôle de la surveillance par des signalements.

Police Fédérale

✉ federal.contactcenter@police.belgium.eu

🌐 www.policefederale.be

[Archives](#)

[Rapport annuel 2018](#)

[Rapport annuel 2017](#)

Choix des langues

[Nederlands](#)

[Français](#)



This website uses cookies to ensure you get the best experience on our website.

[Cookie Settings](#)

[Accept all cookies](#)